

# ÉDITORIAL

par Marc SAUTEL, Directeur de la publication

## **Polyvalence de l'adjoint gestionnaire d'EPLÉ :** de la gestion administrative à la gestion financière en passant par la gestion matérielle ; que favoriser, que délaissé, ou comment tout faire de manière efficace ?

Suivant l'importance de l'établissement dont il assume la gestion au sens large, l'adjoint gestionnaire agit parfois seul, assisté éventuellement d'un adjoint administratif ou bien encadre une équipe de gestion conséquente avec un rôle de manager au sens noble du terme, mais l'objectif reste le même partout : satisfaire les personnels et usagers du service public d'éducation dans le cadre et les orientations définis par l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement sous l'autorité du chef d'établissement.

Mission combien ardue, souvent compliquée, prenante et nécessitant compétences techniques et managériales, sens des relations humaines et esprit d'équipe, réactivité aux aléas de toutes sortes et aux exigences accrues des personnels enseignants, des usagers (parents et élèves), du chef d'établissement et aussi de ses équipes de gestion, de restauration, d'accueil, de maintenance.

Mission parfois alourdie d'un poste comptable avec un groupement souvent important (6 à 8 établissements) et des services mutualisés (paye, établissement employeur de CUI, groupement de commandes, GRETA, EMOP, cuisine centrale, ...).

Il est vrai que l'on peut très vite se noyer sous les tâches et les responsabilités qui s'accumulent et je pense à nos collègues gestionnaires débutants, sortant des concours ou des IRA, qui doivent s'investir à fond, notamment la première année de prise de poste, pour connaître l'établissement, pour s'approprier les règles et pièges du métier et aussi pour prendre le temps de sa propre formation.

Heureusement les organisations syndicales sont présentes pour aider à s'intégrer, pour renseigner sur les droits et les devoirs du fonctionnaire de l'éducation nationale et pour défendre les jeunes collègues. Les organisations professionnelles, et notamment AJI Gestion pour l'Education, sont aussi là pour apporter des outils utiles avec non seulement une revue bimestrielle de qualité, dans laquelle on trouve d'excellents dossiers réalisés par des collègues chevronnés mais aussi un site web qui va grandement s'améliorer en 2014, un module des marchés publics (MAPA) très utilisé, avec depuis peu une plate forme « achat public » pour exprimer les besoins des adhérents aux groupements d'achats, et d'autres modules qui viendront enrichir ces outils d'aide à la gestion.

Les journées professionnelles organisées dans les académies se multiplient (Toulouse le 11 décembre 2013, Bordeaux le 02 avril 2014, dans les IRA au printemps 2014), des actions de formation sont organisées et les rencontres nationales 2014 auront lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris, le 13 juin prochain sur le thème : « La gestion financière des EPLE : nos métiers en mutation ». Ce sera les 25 ans de l'AJI et l'assemblée générale de l'AJI du 14 juin au lycée Janson de Sailly fera connaître la nouvelle équipe élue pour les trois années 2014-2017.

Nous y réfléchissons avec l'apport de hautes personnalités et des experts de nos métiers, d'une part en faisant le bilan de la nouvelle carte comptable six ans après son lancement en 2008 et d'autre part en essayant de dégager des perspectives attrayantes pour les métiers que nous allons devoir exercer avec des contraintes budgétaires sévères et des exigences nouvelles, dans le cadre des contrats tripartites en gestation où la place de l'EPLÉ et son autonomie seront à définir en liaison avec nos deux pourvoyeurs de fonds et de ressources humaines que sont l'académie et la collectivité territoriale de rattachement. Il nous revient de faire des propositions solides, valides pour exercer notre métier dans l'intérêt du service public d'éducation.

Préparons nous à ces échéances qui vont arriver très vite. Rejoignez nos équipes de rédacteurs, d'administrateurs et de correspondants territoriaux que je souhaite nombreux, efficaces et dynamiques au service des adhérents de l'AJI, gestionnaires des établissements publics locaux d'enseignement.

Marc Sautel